



Société de développement
du quartier des Cygnes
1400 Yverdon-les-Bains



ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 A LA SALLE DE L'ESCALE

Jean-Paul Clément, président ouvre la séance à 20h05 et salue cordialement toutes les personnes présentes. Notre assemblée aurait dû se dérouler le 28 mai dernier mais a dû être reportée à aujourd'hui en raison du Covid.

Il salue et remercie de leur présence les personnes suivantes :

- Monsieur Jean-Daniel Carrard, Syndic
- Madame Gloria Capt, Municipale en charge du Département de l'Urbanisme et des Bâtiments
- Madame Marylaure Garcia, Service de la Sécurité publique
- Monsieur Yves Pommaz, Service Jeunesse et cohésion sociale (JECOS)
- Madame Natacha Ribeaud Eddahbi, Présidente du Conseil Communal
- Monsieur le Sergent Patrick Graber, délégué de la Police de proximité et répondant du quartier
- Monsieur Eric Nagy, représentant du GRAAP
- Nos présidents d'honneur Messieurs Paul Cometta, Pascal Dumartheray et Philippe Golliard
- Monsieur Luc Hausmann, Pasteur de l'Escale
- Madame Claudine Barraud, membre du Conseil de l'Escale

Se sont excusés :

- Monsieur Rémy Jaquier, Député au Grand Conseil
- Monsieur Sandro Rosselet, Directeur du Service des Travaux et Environnement
- Monsieur Fabrice Weber, Chef du Service des Finances
- Monsieur Lionel Guichard, Responsable des espaces verts
- Monsieur François Zürcher, Secrétaire municipal
- Monsieur le Lieutenant-Colonel Pascal Pittet, Commandant du Corps de Police Nord Vaudois
- Monsieur Jean-Paul Gillioz, 2^{ème} vérificateur des comptes
- Monsieur Gabriel Lado, membre du comité

Notre assemblée a lieu dans cette magnifique salle de l'Escale que ses représentants nous ont louée avec un sympathique rabais Covid. Un chaleureux merci leur est adressé.

Le verre de l'amitié vous sera offert par la Société après notre assemblée mais sans les traditionnels flûtes et croissants au jambon, précaution sanitaire oblige.

Ordre du jour

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2019
2. Elections des scrutateurs
3. Cotisations
4. Rapports :
 - 4.1 Rapport du Président
 - 4.2 Rapport du Caissier
 - 4.3 Rapport des vérificateurs des comptes
5. Comité : admissions – démissions – jubilaires
6. Elections :
 - 6.1 du comité
 - 6.2 des vérificateurs des comptes
7. Message de nos Autorités
8. Le GRAAP se présente
9. Divers, propositions individuelles – Questions / Réponses
10. Clôture de l'assemblée
11. Collation et verre de l'amitié

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019

Comme décidé lors de notre assemblée générale de 2006, il n'y a plus de lecture du PV. Les personnes qui en ont fait la demande ont reçu un exemplaire par la poste. Il y en a aussi quelques-uns à disposition auprès de notre président. Il est également disponible sur notre site internet. Vu qu'il n'y a pas de remarques, le PV est considéré comme accepté et son auteur Brigitte Jaquier est remerciée.

POINT 2 – ELECTION DES SCRUTATEURS

Aucune votation n'étant prévue ce soir, nous procéderons à l'élection de 2 scrutateurs uniquement en cas de besoin.

POINT 3 – COTISATIONS

Les finances de notre société sont saines malgré une petite perte. Les cotisations restent donc à Fr. 15,- pour l'année 2021. Le comité tient à ce que celles-ci restent à un prix modeste.

POINT 4 – RAPPORTS

4.1 Rapport du Président

Durant l'exercice 2019-2020, le comité s'est réuni à 6 reprises en assemblée ordinaire. Une délégation de ce dernier a également représenté la société durant les manifestations de diverses associations de la région et lors de différentes séances de travail ou d'information.

Fête des Cygnes

Nous avons organisé la 8^{ème} édition de la Fête des Cygnes le samedi 7 septembre 2019 dans le parc situé derrière le Kiosque des Prés-du-Lac.

La météo était favorable et dès 11h30, les premiers habitants du quartier sont arrivés pour l'apéro et le repas. L'animation musicale était assurée par le groupe Wolverine.

Durant l'après-midi, les enfants ont pu participer à différents jeux et pour la première fois, un château gonflable a été installé. Ce dernier a eu beaucoup de succès.

Les tables réparties sous notre cantine et ses alentours ont permis à chacun de profiter de nos grillades, crêpes et pâtisseries préparées par les membres du comité.

La traditionnelle pināta organisée en fin d'après-midi s'est déroulée sans incident et a comme d'habitude rencontré un vif succès auprès des enfants.

L'édition 2020 qui aurait dû se dérouler le 12 septembre dernier a été annulée. Notre comité a pris cette décision à contre-cœur car l'organisation de celle-ci avec les mesures sanitaires, de distanciation et de traçage à respecter nous paraissaient trop compliquées. Et il n'est pas certain non plus que le public aurait répondu présent. D'où un risque financier pour notre société ; les boissons pouvant être retournées mais pas la viande et les autres denrées. Espérons que la situation s'améliore pour 2021....

Journée cabane

Les membres du comité se sont réunis le samedi 12 octobre 2019 pour nettoyer et mettre de l'ordre dans notre cabane située près de la fontaine en face de l'Eglise des Cygnes.

Décorations de Noël – 7 décembre 2019 au 11 janvier 2020

Le samedi 7 décembre 2019, montage de nos décorations de Noël sur les sapins mis à disposition dans la cour de l'école et à la rue du Parc vers la fontaine. Cette année, nous n'avons pas décoré les arbres vers le Kiosque des Prés-du-Lac.

Comme chaque année, pendant qu'une partie du comité se chargeait des décorations, une délégation de quelques dames mettaient sous pli le flyer et le bulletin de versement de la cotisation qui sont distribués en fin d'année dans les boîtes aux lettres du quartier ainsi qu'à nos membres habitant à l'extérieur d'Yverdon.

Nous avons ensuite eu le plaisir de tous nous retrouver près de notre cabane pour l'apéro et le traditionnel gâteau au fromage de la boulangerie Rico.

Aucun acte de vandalisme n'est à déplorer mais malheureusement une partie des illuminations du sapin de la rue du Parc n'a pas fonctionné durant une dizaine de jours. Ce n'est que lors du démontage le samedi 11 janvier que nous avons constaté que le câble électrique d'une guirlande avait été soit saboté, soit rongé par une bête ou alors un autre problème.

Un grand merci au Service des Energies pour les connections électriques, au Service des Travaux et Environnement pour les sapins mis à disposition ainsi qu'aux membres du comité et leurs conjoints qui ont permis une nouvelle fois de décorer notre quartier durant cette période de fête.

Don aux classes

Comme chaque année et malgré l'annulation de nos brandons 2020, un don de Fr. 100,- a été remis à chaque classe du Collège des Prés-du-Lac. Il semblerait que ce don ne puisse dorénavant être donné que si les maîtresses présentent un projet quant à son utilisation, ce qui est visiblement le cas pour les brandons.

Rencontre des comités de carnaval du Nord Vaudois

Le vendredi 25 octobre 2019, nous avons organisé la rencontre des comités de carnivals du Nord Vaudois durant laquelle sont échangées les informations sur les brandons et carnivals de l'année écoulée et de ceux de celle à venir. Presque tous ont à faire face à des problèmes financiers et d'organisation.

Brandons des Cygnes

Après avoir dû annuler l'édition 2019 suite à un problème de date avec les brandons de la ville qui eux aussi ont été finalement annulés, nous avons également dû renoncer à l'édition 2020 en raison du Covid. Même si à ce moment-là, les restrictions en vigueur n'étaient pas aussi sévères que les semaines suivantes, nous avons anticipé des mesures plus dures quant au nombre de personnes tolérées en espace fermé et ainsi éviter des pertes importantes.

Le contrat de location de la Marive a été annulé et nos sponsors ont été remboursés à part quelques-uns qui nous ont généreusement laissé leur contribution afin de couvrir les prochaines manifestations organisées par notre société. Nous remercions chaleureusement : Wolfer SA, Garage des Uttins, Kiki Pneus, Jaquier Peinture, Zurich Assurances, Yverdon Meubles, Coopérative du logement ouvrier, Nat Coiffure et Crestoelec. Cela représente un montant de Fr. 790,-.

Travys – ligne 605

Ce point avait déjà fait l'objet d'une question lors de notre dernière assemblée générale.

Lorsque nous avons su que le parcours de la ligne 605 allait être modifié lors du changement d'horaire en décembre 2019, notre comité a écrit à Travys le 22 août 2019 pour leur faire part de l'inquiétude de nombreux habitants du quartier. Travys ayant répondu que ce n'était pas de leur ressort, nous avons alors écrit une lettre identique à la Commune d'Yverdon le 9 septembre 2019. D'autres ont lancé des pétitions.

Une réunion d'information ouverte à tous a par la suite été organisée le 11 décembre 2019 par le Service de la Mobilité. Mais aucun changement ne sera possible pendant les 2 prochaines années jusqu'à la parution des nouveaux horaires de transport en décembre 2021.

Depuis, la Ville a mandaté la société Mobil'homme pour l'étude d'une restructuration de la mobilité à Yverdon et des bus en particulier. Le 27 juillet 2020, nous avons pu participer à une des réunions organisées par cette société durant laquelle les participants ont pu exprimer leurs remarques, critiques et autres souhaits.

On attend la suite de ce projet et peut-être des nouveautés sur la ligne 605.

Fontaine des Cygnes

Cette fontaine à la Rue du Parc a été construite toute ou en partie en 1969 par des membres du comité de l'époque. A l'occasion de son cinquantenaire, un petit coup de jeune devenait nécessaire car on ne distinguait plus très bien les cygnes sur la base de cette dernière.

Mme Elena Gilliéron, ancienne membre du comité et mémoire vivante du quartier a contacté M. Barraud du Service des Travaux de la ville pour voir ce qui pouvait être entrepris.

La Commune a procédé gratuitement au nettoyage par sablage de la mosaïque représentant les cygnes alors que le nettoyage de la flèche était pris en charge par notre société soit environ Fr. 700,- qui apparaîtront dans les comptes 2020-2021.

Nous avons également profité de demander à M. Barraud d'enlever le socle en béton sur lequel se trouvait à l'époque le buste de Borosko ainsi que de nettoyer la place de jeux vers la Brigade du Lac qui s'avérait dangereuse à cause de la mousse apparue sur le sol. Les enfants glissaient et risquaient de se blesser. En fait, cette mousse revient régulièrement et il faudrait vraiment un nettoyage périodique pour y remédier ou alors remplacer le revêtement.

Décès

Nous devons déplorer le décès de quelques membres de notre société durant cette année et en leur honneur, l'assemblée est priée de se lever pour une minute de silence.

Principales activités prévues pour l'année à venir

Vu les problèmes sanitaires actuels, nous ne pouvons par vraiment fixer d'activités. Mais nous allons comme les années précédentes décorer les sapins début décembre 2020 et les démonter début janvier 2021.

Il n'y aura pas de brandons en 2021. D'une part parce que le week-end convoité en mars pour l'organisation de ceux-ci, la Marive était déjà louée et ceci malgré que nous les ayons contacté en juillet 2019 déjà mais aussi pour ne pas entrer en collision avec d'autres carnivals de la région en changeant de date. De toutes façons, il aurait fallu avancer la date en février ou la reporter en avril ce qui nous semblait trop tard. Finalement, c'est peut-être une bonne chose, car à l'heure qu'il est, plusieurs carnivals et brandons sont déjà annulés.

La date pour nos brandons 2022 est déjà réservée. Reste à savoir s'ils auront lieu car 3 ans après, il faudra remotiver les membres mais aussi les maîtresses d'école sans qui les brandons n'ont pas raison d'être.

Si tout va bien, notre AG 2021 aura lieu en mai 2021 comme de coutume et notre Fête des Cygnes en septembre 2021.

Pour remplacer les brandons, nous allons peut-être refaire la Fête des œufs de Pâques pour l'école de notre quartier comme en 2019.

Toutes les dates seront fixées en temps voulu selon l'évolution de la situation sanitaire.

4.2 Rapport du caissier

Notre caissier Jean-Paul Clément nous présente les comptes de l'exercice 2019/2020.

Le poste « impôts » est assez élevé cette année ceci en raison du bénéfice réalisé lors de notre 90^{ème} anniversaire. Fr. 2'000,- avait été provisionné pendant 2 exercices mais la taxation n'est jamais arrivée. Nous l'avons enfin reçue début 2020.

Le poste « cotisations » montre une diminution régulière en raison de la baisse du nombre des membres (181 pour cet exercice).

Finalement, l'exercice se solde par une légère perte de Fr. 277,28 et une fortune de Fr. 71'598,89.

4.3 Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs se sont réunis le 3 août 2020 et M. Jean-Louis Vial, premier vérificateur nous fait la lecture de leur rapport en l'absence de M. Jean-Paul Gillioz. L'assemblée n'ayant pas de questions, les comptes sont approuvés et décharge est donnée au caissier, au comité et aux vérificateurs.

Merci à notre caissier Jean-Paul Clément pour son excellent travail et la bonne tenue de notre comptabilité.

POINT 5 – COMITE : JUBILAIRES-ADMISSIONS-DEMISSIONS

Jubilaires : le comité félicite et remercie tout particulièrement 4 de ses membres, il s'agit de :

- Jacky Tétaz pour 15 années de participation au comité
- Bernadette Clément pour 15 années de participation au comité
- Jean-Paul Clément pour 15 années de participation au comité.
- Brigitte Jaquier pour 10 années de participation au comité et oh combien précieuse pour son travail de secrétaire.

Une petite attention est remise à chacun.

Admissions : lors de la Fête des Cygnes de l'année dernière, le comité a eu le plaisir d'être contacté par 5 personnes intéressées à nous rejoindre. Ils n'ont pas été mis à rude contribution durant cet exercice puisque aucun évènement n'a pu être organisé mais ils vont continuer l'aventure avec nous en espérant des jours meilleurs. Ce sont :

Justine Chevrier, Rue des Cygnes 35A
Cédric Dériaz, Rue du Parc 1
Sandrine Diallo, Rue des Cygnes 33B
Ria et Jean-Philippe Puig, Rue des Peupliers 12

Merci à eux de venir rajeunir nos rangs.

Démissions : Paulette Golliard et Daniela Jaccard, entrées au comité en octobre 2005 ont décidé de nous quitter après la Fête des Cygnes de septembre 2019.

Bernard Mayerat entré au comité en mai 1999 a décidé de démissionner cette année après avoir reçu la médaille et le diplôme de membre méritant de l'USLY pour 20 années au sein de notre comité.

Des cadeaux sont remis à chacun pour les remercier des services rendus et de leur engagement.

POINT 6 – ELECTIONS

Point 6.1 – Election du comité

Durant cet exercice, Jean-Paul Clément a assumé simultanément les rôles de président et de caissier. Au sein de notre comité, Anne-Lydie Couleru s'est spontanément proposée pour reprendre le poste de caissière.

Pour l'année à venir, le comité sera composé de 17 personnes soit :

Jean-Paul Clément - Président
Gérald Favre - Vice-président
Brigitte Jaquier - Secrétaire
Anne-Lydie Couleru – Caissière

Mireille Correvon, Catherine Marendaz, Salvatore Casimo, Bernadette Clément, Jacques Tetaz, Biljana Acimovic, François Nobs, Gabriel Lado, Jean-Philippe Puig, Ria Puig, Sandrine Diallo, Justine Chevrier et Cédric Dériaz.

La composition du comité telle que proposée est acceptée à main levée.

Point 6.2 – Election des vérificateurs des comptes

Monsieur Jean-Louis Vial, vérificateur sortant
Monsieur Jean-Paul Gillioz, premier vérificateur
Monsieur Loïc Zanoni, deuxième vérificateur
Monsieur Philippe Golliard, vérificateur suppléant.

Il n'y a pas d'objection. Nous remercions ces personnes.

POINT 7 – MESSAGE DE NOS AUTORITES

Monsieur le Syndic nous remercie pour notre accueil et notre invitation à notre AG à laquelle il participe toujours avec autant de plaisir.

Il reconnaît que l'on vit une période particulière cette année et que l'on ne sait pas trop de quoi sera fait l'avenir. Il faut travailler sur le court terme. La ville a des projets et la Municipalité reste bien entendu à l'écoute de tous en cas de demandes ou d'idées à formuler.

Lui et sa collègue Madame Gloria Capt attendent le point 9 de notre ordre du jour pour continuer la discussion avec les personnes présentes.

POINT 8 - LE GRAAP SE PRESENTE

Monsieur Eric Nagy vient nous parler de la Fondation du Graap qui est située dans notre quartier à la Rue de la Roselière 6 et dont il est le nouveau responsable.

Dans le Nord vaudois, elle accueille et accompagne depuis plus de 20 ans des personnes concernées par la maladie psychique.

A part Yverdon, il existe 3 autres sites qui se trouvent à Nyon, Vevey et Lausanne.

Le Centre yverdonnois possède en outre son propre restaurant « le Grain de Sel » ouvert à tous.

Remerciements à M. Nagy pour cette très intéressante présentation. Un petit cadeau lui est remis.

POINT 9 - DIVERS, PROPOSITIONS INDIVIDUELLES – QUESTIONS/ REPONSES

Le moment est venu de profiter de la présence des représentants de nos Autorités, de la Police et de votre comité pour poser vos questions et faire part de vos observations et propositions, interventions qui bien entendu resteront polies et sans attaques personnelles.

Pour le PV de l'assemblée, merci de bien vouloir annoncer votre nom avant de poser votre question.

Avant de passer la parole à l'assistance, notre président Jean-Paul Clément, profite de demander s'il ne serait pas possible de mettre une poubelle à côté du banc public se trouvant à la Rue des Prés-du-Lac devant le bâtiment de Polyval. Il y a souvent plein de détritrus, notamment venant du Mac Do.

Il aimerait aussi savoir si le chemin réalisé au bas de la Rue de la Jonction suite à la renaturation du Mujon est conçu pour les piétons uniquement ou également pour les vélos qui l'empruntent régulièrement. Auquel cas, il faudrait poser une signalisation d'interdiction générale de rouler.

Madame Gloria Capt prend la parole et se dit épatée par le nombre de personnes présentes ce soir. Elle prend note des 2 remarques ci-dessus et apportera une réponse dès qu'elle en aura parlé à ses collègues de la Municipalité.

Notre président passe la parole à Monsieur Jean-Louis Vial qui nous parle brièvement du livre de 170 pages (200 illustrations, 90 anecdotes...) consacré à notre quartier qui va sortir au printemps prochain et dont nous reparlerons plus longuement lors de notre AG 2021. Monsieur Claude Bruand, co-auteur ajoute qu'il sortira l'année du 95^{ème} de notre société. Et notre président précise qu'un flyer informatif concernant le livre (commande + prix) sera joint à nos vœux de Noël aux habitants du quartier.

3 habitants de la rue du Rivage ont demandé la parole. Ils représentent un petit groupe de la rue qui suite à une « causerie » de quartier aimerait poser quelques questions à nos Autorités. Ils aimeraient tout d'abord le renforcement des indicateurs de marquage au sol du 30 km/h dans le quartier ainsi que la pose de panneaux à l'entrée de toutes les rues transversales à celles de la Jonction et du Parc.

Monsieur le Syndic va se renseigner mais en principe, des mesures d'accompagnement existent dans les zones à 30.

Madame Julie Pasche, Rivage 14 demande s'il y aura bientôt des travaux dans sa rue et peut-être de nouveaux aménagements avec de la végétalisation, des dos d'ânes et autres. A sa connaissance, c'est la dernière rue transversale à la Rue des Cygnes qui n'a pas subi de travaux.

Monsieur le Syndic n'a pas eu vent que des travaux y étaient prévus. Mais vu que c'est la dernière à ne pas avoir été refaite, cela serait assez logique. De toutes façons, avant la mise en route de travaux, les habitants de la rue sont consultés. Monsieur le Syndic nous redonne des nouvelles.

Monsieur Quentin Lohri, Rivage 28 aimerait faire partager leur dynamique de groupe avec les autres rues du quartier et la Commune.

Monsieur le Syndic reconnaît qu'il est plus facile de communiquer quand il existe une société de quartier fédérée (président, secrétaire, caissier) où les questions peuvent être centralisées et envoyées dans les services de la ville concernés.

Il nous apprend (mais c'est encore secret) qu'un travail de partenariat dans le quartier devrait être mis sur pied par Mme Garcia du Service de la Sécurité Publique d'ici mi-novembre.

Il rappelle qu'en tous temps, les habitants d'Yverdon-les-Bains peuvent envoyer leurs demandes et remarques à la Municipalité qui se déplace aussi si nécessaire.

Madame Gloria Capt répond à son tour et comprend que les habitants aient envie de se faire entendre. Et c'est justement la force d'une association de quartier car il est difficile

de demander l'avis de 30'000 habitants. On peut aussi le faire en participant au niveau politique ou lors des soirées informatives pour les habitants dont la première a eu lieu le 17 septembre dernier avec comme sujet les zones piétonnes. La prochaine aura lieu en novembre sur le thème « le genre dans les cours d'école ».

Monsieur le Syndic propose de nous transmettre les dates des prochaines séances d'information et de consultation afin que nous puissions les mettre sur le site internet de notre société.

La ville a encore de beaux projets en vue notamment celui du parking de la Place d'Armes avec ses 30'000 m2 de verdure et de plans d'eau prévus au-dessus mais aussi celui de la requalification des Rives du Lac avec un petit port de 250 places.

Monsieur Quentin Lohri, Rivage 28 revient sur la rue qu'il habite et reconnaît que celle-ci est assez spéciale avec ses petites maisons avec perron sur rue. Selon lui, si des travaux devaient être entrepris, le plus gros challenge serait de faire cohabiter les voitures et les piétons dans cette zone 30 km/h où il est impossible de créer des trottoirs.

Monsieur le Syndic confirme la spécificité de cette rue avec notamment des accès au parking de la boulangerie Rico et de l'entreprise Pfister que l'on ne peut pas condamner.

Monsieur Jean-Paul Clément, Grèbes 22 trouve qu'il y a de plus en plus de vélos qui circulent sur la rue de la Jonction, chemin que beaucoup de piétons empruntent également et demande s'il y a quelque chose de prévu pour leur sécurité.

Monsieur le Syndic est conscient qu'il n'est pas toujours facile de faire cohabiter les vélos et les piétons mais que c'est un équilibre à trouver surtout dans les zones mixtes. Il nous donne l'exemple de la rue du Four et de son restaurant de l'Hôtel de Ville où les terrasses ont été étendues en raison du Covid ; les vélos, les piétons et les serveurs se partagent tant bien que mal la chaussée.

Madame Francine Sacco, Rivage 18 a l'impression que dans sa rue les vélos sont un problème et pas les voitures et que sortir de chez soi n'est pas toujours chose aisée.

Monsieur le Syndic répond que cela n'est pas ça mais que malheureusement certaines sorties de propriétés ne sont pas aisées par rapport à d'autres. D'où la cohabitation nécessaire entre voitures et vélos.

Madame Marie-Noëlle Girard, Vernes 9 a entendu parler d'un projet visant à fermer au trafic automobile la Rue des Cygnes depuis le Quai de la Thièle en passant devant le Conservatoire.

Monsieur le Syndic confirme cette information au sujet de cette rue qui va devenir accessible dans les 2 sens aux cyclistes et toujours aux piétons aussi. Le trafic voitures-vélos y devenant trop dangereux. Il en sera de même pour la rue des Casernes qui deviendra à sens unique (direction Moulins-Pont de Gleyres) pour les voitures mais avec des pistes cyclables dans les 2 sens.

Madame Madeleine Lechmann, Grèbes 36 propose de refaire la signalisation et la peinture délimitant la zone 30 km/h au fond de la Rue des Prés-du-Lac vers la Fondation Polyval. Elle demande aussi des nouvelles de la ligne de bus 605 suite à la dernière séance d'information qui a eu lieu.

Pour la prochaine AG, son souhait serait que les comptes de la société soient projetés à l'écran afin qu'ils soient lisibles de tous.

Monsieur le Syndic répond qu'à l'époque des choix ont dû être faits en fonction du nombre d'utilisateurs qui prenaient cette ligne de bus. La Municipalité a demandé à Travys de réfléchir à des bus plus petits ce qui pourrait être une solution pour notre quartier ceci

d'autant plus que certaines voies de circulation deviendront compliquées en ville ; par exemple le goulet vers la Maison d'Ailleurs ou encore la Rue de la Maison-Rouge. Lorsque le comité avait écrit à Travys, ces derniers nous avaient répondu que cela était du ressort de la Municipalité. Monsieur Carrard nous répond que cela ne fonctionne pas comme ça. La ville n'est pas un transporteur, elle fait des demandes concrètes à Travys (par exemple un bus pour le Collège des Rives) et cette dernière propose une solution. Monsieur le Syndic relève que Travys est une société anonyme dont la ville paie une partie du déficit (4 millions).

Madame Magrieta Donker, Foulques 9 dit qu'à son avis l'arrêt du bus Place Bel-Air est primordial et que cela était un mauvais choix de le supprimer.

Monsieur le Syndic répond que si le Quai de la Thièle devenait bidirectionnel cela ne serait plus un si mauvais choix. Il va se renseigner quels sont les projets à ce sujet.

Madame Nicole Seydoux, Roselière 16 demande de ne pas oublier le marquage au sol du 30 km/h le long de la route où ont eu lieu les travaux de renaturation jusqu'au cabanes.

Madame Gloria Capt en prend note.

Monsieur Cédric Dériaz, Parc 1 propose d'installer une poubelle vers le pont métallique qui enjambe la Brinaz où des travaux de renaturation sont en cours. C'est un endroit magnifique mais un véritable dépotoir.

Monsieur le Syndic fait le nécessaire.

Monsieur Cédric Dériaz ainsi que Madame Anne-Lydie Couleru Prés-du-Lac 6 ne comprennent pas qu'il n'y ait pas de passage piéton permettant de traverser la rue du Mujon depuis le kiosque pour rejoindre le pont et ensuite depuis le pont pour traverser la rue de la Jonction et rejoindre le trottoir côté arrêt du bus.

Madame Gloria Capt répond que dans les zones 30 km/h il n'y a normalement pas de passage piéton.

Madame Anne-Lydie Couleru trouve cela insensé vu le trafic des bus et le nombre d'enfants empruntant ce chemin pour aller à l'école.

Madame Lisette Party, Prés-du-Lac 45b regrette vivement que la Fête des Cygnes en septembre n'ait pas eu lieu. Selon elle, il était possible de l'organiser et pourquoi pas sur inscription comme pour le 1^{er} Août sur la Place Pestalozzi.

Monsieur Jean-Paul Clément répond que cette décision a été prise par le comité à l'unanimité au printemps déjà. L'évolution de la situation changeant souvent, on ne pouvait pas prendre de risques pour la population mais aussi financièrement.

Madame Natacha Ribeaud Eddahbi désire lancer un appel à notre quartier car autant de monde à une AG montre que celui-ci est dynamique. Une Commission Consultative Suisses-Immigrés est en cours d'élaboration. Elle aimerait aller à la rencontre des habitants des quartiers de la ville, notamment des Cygnes, de la Villette et des Moulins. Cette commission aura pour but de les encourager à la citoyenneté (qui vote ? pourquoi voter ? etc.) car c'est tout simplement un moyen de se faire entendre.

Elle en profite pour rappeler que la ville cherche des scrutateurs et que les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de Madame Anne Leuenberger, secrétaire communale et habitante de notre quartier (Coin de Terre 14).

Monsieur Luc Hausmann, Pasteur de l'Escale nous informe qu'un petit marché de Noël se tiendra dans leurs locaux le dimanche 20 décembre et qu'il serait ravi de nous y accueillir.

POINT 10 – CLOTURE DE L'ASSEMBLEE

Au nom du comité, Jean-Paul Clément remercie toutes les personnes présentes de s'être déplacées à notre assemblée générale. Il remercie également la Municipalité et les services de la Ville pour l'intérêt qu'ils portent à notre quartier ainsi que la Police Nord Vaudois qui assure notre sécurité.

Merci également à tous les membres de notre société qui par le paiement de leur cotisation et surtout leur participation à nos manifestations, lorsqu'elles peuvent avoir lieu soutiennent nos activités.

Le PV de cette assemblée générale sera diffusé prochainement sur notre site internet.

Le comité invite les personnes présentes à rester encore un moment afin de partager le verre de l'amitié offert par la société.

La séance est close à 22h05.

La secrétaire :

Brigitte Jaquier

Le président :

Jean-Paul Clément

Yverdon-les-Bains, le 15 octobre 2020